

SORTIE ESCAPE GAME

vendredi 7 février à 21h00

chez TEAM BREAK (place Saint-Marc, ROUEN)

inscriptions à partir de 12 ans

Venez défier vos neurones en équipe lors d'une sortie escape game le vendredi 7 février !

3 salles vous sont proposés (modifications possible selon l'engouement) :

FORT BOYARD



Le célèbre gardien du fort, le Père Fouras, découvre le plan machiavélique d'un dictateur qui projette de voler le trésor du Fort Boyard. Il convoque donc les meilleurs agents Team Break afin de mettre en lieu sûr le trésor. Vous devrez réunir un maximum de clés et d'indices pour pouvoir pénétrer dans la salle du trésor en moins de 60 minutes !

MAGIC SCHOOL



Le conseil magique est inquiet : Pedro s'est emparé d'une baguette magique destructrice qu'il a caché dans un chateau. A vous de la retrouver en vous infiltrant dans le chateau !
Vous avez 60 minutes.

PRISON BREAK



Piégés ! Pedro et Olga ont réussi à vous capturer en pleine mission. Ils vous ont enfermés dans l'une des prisons les plus sécurisées au monde. Arriverez-vous à en sortir ? Vous aurez peut-être l'aide d'un agent double, qui sait ! Ronde de garde toutes les 60 minutes !

Moins adaptée pour les plus jeunes

Inscription auprès de Charline TISSIER (DERDI/CER Poste 88.34)




avant **le vendredi 24 janvier 2020**

BULLETIN D'INSCRIPTION ESCAPE GAME - Vendredi 7 février - A partir de 12 ans

Tarif : 10€/personne pour les adhérents et 18€/personne pour les adhérents extérieurs

Nom et prénom de l'adhérent : _____

N° de carte ASCE : 00 _____

Nom	Prénom	Classez les scénarios dans l'ordre de préférence souhaitée de 1 à 3 (1 : c'est mon préféré ! et 3 : pourquoi pas celui-là!) On fera le maximum pour que chacun soit comblé			Indiquez si vous avez déjà fait un ou des scénarios de chez Team Break parmi : Fort Boyard, Magic School, Walking Dead, Mission infiltration et Prison Break	Tarifs : 10€/personne pour les adhérents et 18€/personne pour les adhérents extérieurs
						
Total						

Le bulletin d'inscription est à remettre à Charline TISSIER **avant le vendredi 24 janvier**, accompagné du règlement par espèce, chèque (ordre ASCE 76Cerema) ou chèques vacances.

Cette offre est réservée aux adhérents à jour de leur cotisation pour 2020.